

Connaissances de base des machines et accessoires (FORVR1)

Code du module	FORVR1
Unité capitalisable	Manipulation des marchandises (MANIP)
Méthodes d'évaluations fixés	3
Métier / Profession	Vendeur-Retouche
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de distinguer les types de machines à coudre les plus fréquents et de s'en servir pour accomplir des étapes de travail simples.</p> <p>Sélective</p>
	<p>Indicateurs</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti distingue les types de machines à coudre les plus fréquents de même que les techniques de couture à appliquer pour s'en servir.
	<p>Socles</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a correctement sélectionné et manipulé les machines à coudre en fonction de la mission.

2

L'apprenti est capable de désigner les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur et de déterminer leur affectation en fonction des différents tissus.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti détermine les différentes aiguilles en fonction de leur type et de leur épaisseur.
- L'apprenti détermine les aiguilles adaptées aux textiles à traiter et il les attribue en conséquence.

Socles

- L'apprenti a correctement déterminé et attribué les aiguilles correspondant aux tissus indiqués.

3

L'apprenti est capable d'enfiler des fils supérieurs ou inférieurs en se servant des machines les plus courantes et de régler la tension des fils ainsi que la longueur des points.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti enfile les fils de manière appropriée avec les machines les plus courantes, conformément aux indications techniques.
- L'apprenti vérifie la tension des fils et, le cas échéant, il la règle.
- L'apprenti règle la longueur des points conformément aux indications.

Socles

- L'apprenti a correctement réglé la longueur des points, conformément aux indications (fidélité à l'original).
- La couture répondait aux exigences (par exemple sur le plan de l'élasticité).

4

L'apprenti est capable d'assurer l'entretien des machines à coudre conformément aux indications techniques en respectant les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti entretient et nettoie les machines à coudre conformément aux indications.
- L'apprenti tient compte des consignes en vigueur en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.

Socles

- L'apprenti a assuré l'entretien et le nettoyage des machines à coudre de manière appropriée.
- L'apprenti a respecté les consignes en matière de prévention des accidents et de sécurité au travail.
- L'apprenti a respecté les intervalles horaires pour le nettoyage et l'entretien.

5

L'apprenti est capable d'assurer l'opérationnalité des appareils de repassage, de les utiliser conformément à leur affectation et de les régler en fonction des principaux tissus.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti désigne les principaux domaines d'affectation des différents appareils de repassage et il utilise les appareils conformément à leur affectation.
- L'apprenti connaît et applique la température de rigueur pour le traitement des différents tissus.
- L'apprenti règle les différentes fonctions des appareils de repassage et du générateur de vapeur de manière appropriée.

Socles

- Les appareils de repassage étaient opérationnels.
- L'apprenti a réglé la température en fonction des articles à repasser.
- L'apprenti a affecté et réglé les appareils de repassage conformément à leur affectation.

6

L'apprenti manipule les machines à coudre ainsi que les accessoires avec précaution.

Sélective

Sociale et personnelle

Indicateurs

- L'apprenti prend connaissance des modes d'emploi et il suit les indications.
- L'apprenti ne gaspille pas les accessoires.
- L'apprenti range les machines ainsi que les accessoires requis à l'endroit indiqué après usage.

Socles

- L'apprenti a suivi les indications des modes d'emploi.
- L'apprenti a consciencieusement manipulé les machines à coudre et les accessoires.

7

Der Auszubildende richtet seinen Arbeitsplatz ergonomisch ein.

Sélective

Indicateurs

Der Auszubildende stellt die richtige Sitzposition entsprechend seiner Körpergröße ein.
Der Auszubildende richtet die Beleuchtung nach seinen persönlichen Erfordernissen aus.
Der Auszubildende beachtet die Richtlinien der Unfallverhütung und der Arbeitssicherheitsvorschriften.

Socles

Die ergonomischen Grundsätze für die Ausrichtung der Sitzposition und der Beleuchtung sind korrekt umgesetzt.
Gefahrenquellen werden vermieden

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 3/7

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 0